

Commune de KOEKELBERG
Service des Travaux Publics
Place Henri Vanhuffel, 6
B – 1081 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : PU-51.05 – 1573.05 (corr. Mme V. Verhulst)
N/Réf : AVL/KD/KKB-5.1/s.378
Annexe : /

Messieurs,

Objet : KOEKELBERG. Place Eugène Simonis. Installation d'un buste d'Eugène Simonis.

En réponse à votre lettre du 27 septembre 2005, en référence, reçue le 30 septembre, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 19 octobre 2005, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

La mise en valeur d'un buste d'Eugène Simonis sur la place du même nom à l'occasion du 175^e anniversaire de la Belgique semble une initiative judicieuse et la CRMS ne s'oppose en rien au principe de la demande. Elle doit toutefois constater que le buste en question pose un problème d'échelle important par rapport aux vastes dimensions de la place et par rapport à la largeur du boulevard Léopold II. En effet, il est à craindre que, en regard de l'ampleur monumentale de la perspective, le buste ne puisse jouer son rôle de point focal et qu'il disparaisse complètement dans l'étendue de l'espace public. Il semble que l'auteur de projet ait été sensible au problème car il a tenté de renforcer la présence du monument par un dispositif de colonnes en béton. La Commission estime toutefois que cette proposition ne permettra ni d'ancrer le monument dans l'espace urbain, ni de le mettre en valeur, comme le confirment assez clairement les dessins qui documentent le projet. Le buste est davantage une sculpture destinée à un bâtiment public qu'un monument public en soi, et ce serait une erreur que de l'isoler au beau milieu de la place Simonis. Une confirmation simple de ces observations peut être effectuée en faisant un essai in situ.

La CRMS déconseille donc la réalisation du projet tel qu'introduit. Elle suggère d'éventuellement placer le buste sur le parvis, devant l'une des deux stations de métro, et de prévoir un socle robuste pour asseoir la composition.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président